

I] Lecture d'une table de mobilité : (8 points)

Propositions	V	F
1. En France en 2015, 14% des hommes actifs âgés de 40 à 59 ans ont un père ouvrier et sont eux-mêmes agriculteurs exploitants.		X
2. En France en 2015, 19.9% des hommes actifs âgés de 40 à 59 ans de père employé sont devenus cadres et PIS.	X	
3. En France en 2015, sur 100 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans employés environ 7 avaient un père agriculteur exploitant.	X	
4. En France en 2015, on compte 10.7% des hommes actifs âgés de 40 à 59 ans dont le père est employé.		X
5. En France en 2015, sur 100 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans dont le père est cadre et PIS environ 30 sont devenus cadres et PIS.		X
6. En France en 2015, seulement 0.6% des hommes actifs âgés de 40 à 59 ans dont le père appartient aux professions intermédiaires sont devenus agriculteur exploitant.	X	
7. En France en 2015, l'INSEE a recensé 2 169 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans ouvriers.		X
8. En France en 2015, sur 100 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans environ 10 ont un père agriculteur exploitant.	X	
9. En France en 2015, parmi les hommes actifs âgés de 40 à 59 ans dont le père est ACCE 29% sont devenus ACCE.		X
10. En France en 2015, on note que 730 000 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans ont un père ACCE.		X

- 1. En France en 2015, 14 000 des hommes actifs âgés de 40 à 59 ans ont un père ouvrier et sont eux-mêmes agriculteurs exploitants.
- 4. En France en 2015, on compte 10.7% des hommes actifs âgés de 40 à 59 ans qui sont employés.
- 4. En France en 2015, on compte 9.5% des hommes actifs âgés de 40 à 59 ans dont le père est employé.
- 5. En France en 2015, sur 100 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans dont le père est cadre et PIS environ 30 avaient un père cadre et PIS.
- 5. En France en 2015, sur 100 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans dont le père est cadre et PIS environ 48 sont devenus cadres et PIS.
- 7. En France en 2015, l'INSEE a recensé 2 169 000 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans ouvriers.
- 9. En France en 2015, parmi les hommes actifs âgés de 40 à 59 ans dont le père est ACCE 22.5% sont devenus ACCE.
- 9. En France en 2015, parmi les hommes actifs âgés de 40 à 59 ans qui sont ACCE 29% avaient un père ACCE.
- 10. En France en 2015, on note que 730 000 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans sont ACCE.
- 10. En France en 2015, on note que 942 000 hommes actifs âgés de 40 à 59 ans ont un père ACCE.

III] Définissez les termes suivants (4 points)

- **Mobilité sociale** : Ensemble des changements de positions sociales d'un individu soit au cours de sa vie (mobilité intragénérationnelle), soit par rapport à la position sociale de son père (mobilité intergénérationnelle).
- **Déclassement** : Elle est assimilable à une mobilité descendante. Il s'agit aussi bien du déclassement scolaire lorsqu'un individu occupe une position sociale (un poste) en deçà de son niveau de qualification que du déclassement intergénérationnel quand un individu ayant un le même diplôme que son père occupe une position sociale inférieure (ou même position sociale alors que le niveau de qualification est supérieur).
- **Mobilité structurelle** : Ensemble des changements de position sociale d'un individu par rapport à celle de son père alors que ces changements sont induits par les grandes mutations de la structure socioprofessionnelle entre la génération des pères et des fils (salarisation, tertiarisation...).
- **Fluidité sociale** : Se dit d'une société mobile pour laquelle les inégalités des chances de mobilité entre deux individus d'origine sociale différente sont faibles à savoir que la mobilité relative est faible.

III] Mobilisation de connaissances

A) Complétez la grille à l'aide des indications fournies (4 points)

DEVALORISATION
M
M
O
B
TERTIARISATION
L
O
I
C
I
A
L
INTRAGENERATIONNELLE
S
A
ASCENDANTE
I
REPRODUCTION
N

I
N
T
GEOGRAPHIQUE
A
G
TERTIARISATION
N
E
REPRODUCTION
A
I
IMMOBILITE
DEVALORISATION
N
E
L
L
ASCENDANTE
S
I
S
A
T
I
O
N

B) 2 limites : 2 points par limite sachant qu'une limite sans explications équivaut à la moitié des points. Vous devez donc JUSTIFIER en quoi ce que vous avancez est une limite des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale.

C) 4 ressources et configurations attendues...

Ressource économique : définition + explications (0.5 + 0.5 point)

Ressource sociale : définition + explications (0.5 + 0.5 point)

Ressource culturelle : définition + explications (0.5 + 0.5 point)

Configurations familiales : définition + explications (0.5 + 0.5 point)

IV] Étude de document

- 1) En France en 2012 selon l'Insee 64% des hommes de 40 à 59 ans ont changé de PCS par rapport à leur père sachant que 21 points (de ces 64%) sont dûs à la mobilité structurelle et 43 points (de 64% de la mobilité totale) sont dûs à la mobilité nette.
Si pas d'effort pour donner du sens à la donnée « 64 » : 0.5 point (-0.25 sans stipuler mobilité intergénérationnelle)
Si lecture correcte en % des mobilités nettes et structurelles = 0.5 pt
Si erreur de lecture = 0 point (erreur de type 43% de la mobilité totale...)

- 2) - Ce document fait référence à la mobilité totale à savoir la mobilité observée donc la mobilité intergénérationnelle (avec déf^o = **0.5 point**).
- La société française est de plus en plus mobile de 1977 à 2012 (**0.5 point**). En effet alors que 57% des hommes de 40 à 59 ans ont changé de PCS par rapport à leur père en 1977, c'est le cas de 64% des hommes de 40 à 59 ans en 2012 soit 7 points de plus (**0.5 point**).
- La hausse de mobilité en France s'explique de moins en moins par la mobilité structurelle (constat = **0.25** + définition = **0.5 point**) : En 1977, la mobilité structurelle expliquait 20 points des 57% de la mobilité sociale (35%) alors qu'en 2012 elle explique 21 point des 64% de la mobilité observée (lecture chiffrée pertinente = **0.5 point**).
- Ainsi la hausse de la mobilité intergénérationnelle s'explique de plus en plus par la mobilité nette (constat = **0.25**) puisque la mobilité nette représentait 37 points de 57% de la mobilité totale (soit 65%) et 43 points des 64% de la mobilité totale en 2012 (70%). (Lecture chiffrée pertinente = **0.5 point**).
- Explications à l'aide du cours (**0.5 points**) : par évolution de la structurelle socioprofessionnelle ET par hausse des qualifications des actifs qui permet de choisir davantage sa destinée.